

PLAN D'ACTION 2015-2016

I) INTRODUCTION

Pour présenter les divers éléments du plan d'action 2015-2016, nous utiliserons la structure de présentation du rapport d'activités 2014-2015, ce qui nous permet de synthétiser l'information, puisque nous n'avons pas à réexpliquer le déroulement des activités.

L'AQPEHV est financée majoritairement par le biais de deux programmes de subventions :

- Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Agence de santé publique du Canada.

Le plan d'action tient compte des paramètres de reddition de compte de ces programmes et de notre mission principale qui est axée sur les services. Il vise également à répondre à nos objectifs d'intervention et à notre mission principale.

1. La mission

- Regrouper les parents d'enfants (0 à 21 ans) ayant une déficience visuelle en favorisant les échanges et le partage des expériences;
- Offrir à ces parents des services complémentaires à ceux offerts par le secteur public, en fonction des besoins exprimés;
- Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle;
- Promouvoir l'intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle.

2. Les objectifs d'intervention

Comme le plan repose en partie sur les objectifs d'intervention, il est de mise d'en faire le rappel des lignes directrices.

Les services et activités dispensés par l'AQPEHV poursuivent les mêmes objectifs d'intervention que ceux de notre projet PACE « Un plus pour la vie! » qui s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans.

En ce qui concerne les parents, l'accent va être mis sur le renforcement des capacités parentales. Pour les enfants, il sera mis sur l'intégration sociale.

A. 1^{er} objectif général (pour les parents)

- Accroître la capacité des parents à accompagner leur enfant vivant avec une déficience visuelle vers l'autonomie et favoriser le développement des potentialités de l'enfant.

B. 2^e objectif général (pour les parents et les enfants)

- Briser l'isolement.

3. Les comités de travail

Au début de chaque année, le conseil d'administration révisé la composition et les mandats de ses comités de travail. Pour 2015-2016, les comités prévus sont :

- a. Comité de la programmation
- b. Comité accueil, information et promotion
- c. Comité de développement du site Internet

II) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION

Lors des rencontres provinciales, nous accueillons toute la famille afin de procurer un répit aux parents et aussi pour favoriser l'intégration sociale des enfants. C'est pourquoi la fratrie de l'enfant ayant une déficience visuelle participe aux activités. Nous nous assurons d'avoir un encadrement sécuritaire et du personnel et des bénévoles expérimentés. Nous accueillons aussi les familles dont les enfants ont des déficiences multiples et nous leur fournissons un accompagnement approprié à leur situation. Cette année nous fêterons notre 35^e anniversaire le 30 mai 2015.

1. Le service d'aide, soutien et références

Le financement de notre projet PACE « Un plus pour la vie! » nous permet de maintenir en poste une intervenante à temps plein pour aider et soutenir les parents dans leurs démarches, leur quête d'informations ou de les

aiguiller vers les bonnes ressources. Le poste est occupé par Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien.

2. Le service de halte-garderie

Afin de permettre aux parents d'avoir du répit, ce service sera offert aux parents d'enfants 0 à 5 ans lors de la tenue des 4 activités provinciales, la rencontre familiale annuelle, les deux journées d'échanges et la journée d'entraide.

Le service est assuré par des éducatrices spécialisées avec un ratio de 1 pour 2 enfants, compte tenu des besoins spéciaux. En 2014-2015, on a noté à nouveau une légère augmentation d'enfants de 0 à 5 ans et une augmentation d'enfants avec des déficiences multiples. Ce service est financé entièrement par le projet PACE « Un plus pour la vie! ».

3. Les activités jeunes

Avec la collaboration du Service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec, nous organiserons des sorties récréatives ou sportives pour les jeunes de 6 ans et plus lors des 4 activités provinciales, la rencontre familiale annuelle, les deux journées d'échanges et la journée d'entraide. Ces activités sont en grande partie financées par le projet PACE « Un plus pour la vie! ». En 2014-2015 on a constaté une augmentation significative de la participation des jeunes aux activités.

4. Les activités de formation et d'échanges

- a. Activités provinciales :** L'organisation d'activités provinciales requiert beaucoup de logistique, négociations de contrats, déplacement des équipes, démarche pour obtenir du personnel occasionnel, transport de matériel de la halte-garderie entre autres, hébergement, réservation d'autobus, recherche pour les activités jeunes, démarche pour trouver des conférenciers, etc.

Nous projetons de réaliser les activités suivantes :

1. 35^e Anniversaire : Rencontre familiale annuelle et assemblée générale annuelle, le 30 mai 2015 à l'Hôtel Mortagne de Boucherville;
2. Une journée d'échanges le 14 novembre 2015 à L'Hôtel Sandman de Longueuil;

3. Une journée d'échanges le 30 janvier 2016 à l'Hôtel Clarion de Québec;

Les thèmes des conférences et ateliers ne sont pas encore choisis. Le comité de la programmation du conseil d'administration avec la collaboration de la permanence va les déterminer en tenant compte des évaluations et des commentaires reçus lors des activités de l'année 2014-2015.

b. Groupes d'entraide :

Les 3 groupes d'entraide existants vont continuer à se rencontrer de façon autonome. Lorsqu'ils ont un besoin spécifique, ils ont la collaboration de la permanence.

Le groupe des Laurentides : Ce groupe débute sa 1^{re} année comme groupe autonome. Les rencontres se sont déroulées à Saint-Jérôme pendant la formation mais éventuellement les rencontres vont se tenir chez les membres à tour de rôle. Tous les membres du groupe proviennent de la région.

Le groupe de Longueuil : Ce groupe a été créé en 2007. Les rencontres se déroulent à Longueuil, chez des membres où à l'Institut Nazareth et Louis Braille. Les membres proviennent des régions de Montréal, Montérégie et Laval.

Le groupe de Québec : Ce groupe a été créé en 2004. Les rencontres se déroulent à Québec, secteur Sainte-Foy. Généralement, le groupe réserve une salle dans un restaurant. Les membres proviennent des régions du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et du Centre-du-Québec.

5. Les activités de sensibilisation et promotion

A. Activités grand public : Nous prévoyons une participation comme exposant à au moins deux événements connus.

- a. Salon Maternité, Paternité, Enfants 2015.
Place Bonaventure à Montréal les 9, 10, 11 et 12 avril 2015.
- b. Salon TechnoVision 2015 qui se tient à Québec.
Hôtel Plaza Québec, le 9 avril 2015.

Durant la Semaine de la canne blanche en février, nous soutiendrons les parents qui voudront faire de la sensibilisation

dans leur ville ou l'école fréquentée par leur enfant en leur fournissant du matériel et une aide pour contacter des médias, si tel est requis. Nous n'avons pas la structure organisationnelle pour organiser une activité à grand déploiement ou une activité de masse.

B. Rencontres de parents et d'intervenants :

Nous tiendrons à nouveau un kiosque d'information lors de l'entrée scolaire et l'assemblée générale annuelle des parents et intervenants de l'école Jacques Ouellet, spécialisée en déficience visuelle.

C. Promotion et publicité :

Nous prévoyons faire paraître une publicité dans le calendrier annuel de la Fondation des Aveugles du Québec et dans le calendrier publié par l'Association des Personnes Handicapées Visuelles de l'Estrie inc.

Nous continuerons à collaborer avec Ami-télé à la réalisation de capsules vidéo pour promouvoir nos activités. Nous ciblons entre autre le 35^e anniversaire pour faire un tournage de plusieurs séquences.

Notre revue annuelle L'ÉCLAIREUR et notre site Internet sont d'excellents véhicules promotionnels.

6. Les outils d'information

- A. Revue L'ÉCLAIREUR :** Nous réaliserons une édition annuelle 2015-2016 qui paraîtra au printemps 2016 (tirage à 1 000 exemplaires en couleur).
- B. Bulletin électronique L'ÉCLAIR.** Nous prévoyons publier de 4 à 5 numéros.
- C. Envoi de courriels collectifs :** Pour répondre à des urgences ou à des besoins spécifiques ou pour diffuser de l'information sur les activités, des envois collectifs de courriels seront effectués.
- D. Envoi de matériel promotionnel :** Le matériel promotionnel sera acheminé sur demande aux organismes et nous profiterons des communications avec les partenaires du milieu pour vérifier leurs besoins afin d'approvisionner les intervenants et les présents en

dépliants et revues. Nous nous assurons d'une communication téléphonique au moins une fois l'an.

E. Site Internet : Pour le site Internet, nous prévoyons effectuer les travaux des phases 2 et 3. À la fin du processus, nous aurons en plus du site public un Intranet pour le conseil d'administration, un pour les membres et un pour les groupes d'entraide. Il est à noter que notre site est réalisé avec le souci d'appliquer les règles d'accessibilité pour les personnes qui ont une déficience visuelle.

F. Révision et mise à jour de documents : Le comité accueil, information et promotion en collaboration avec la permanence a entrepris la révision du document « Mille et une réponses – La petite enfance ». Les travaux se poursuivront cette année. Un plan de travail sera élaboré par la permanence. Il y a beaucoup d'heures de travail à y consacrer (correction de l'information, recherche photos, nouvelle conception, etc.) Nous aurons besoin de faire une recherche de financement pour ce projet.

III) CONCERTATION, COLLABORATION ET PARTENARIAT

1. Les représentations externes (concertation)

Au cours de l'exercice 2015-2016, l'AQPEHV va maintenir sa participation aux comités provinciaux suivants :

- Comité québécois de concertation sur le braille (CQCB);
- Comité consultatif sur l'enseignement du braille;
- Table de concertation jeunesse en déficience visuelle (TCJDV);
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN).

Au plan régional, nous maintiendrons notre participation au comité suivant :

- Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de Laval.

2. Les partenaires financiers

Nous avons adressé une demande d'appui financier pour la réalisation de notre 35^e anniversaire (Rencontre familiale annuelle) à une dizaine de personnes ou d'organismes ciblés.

3. Les partenaires fournisseurs de services ou de produits

Pour la réalisation de nos activités, la collaboration des partenaires est essentielle à la réussite. Pour les journées d'échanges ou de formation, nous solliciterons nos partenaires en fonction des besoins et des choix de thèmes. Nous avons régulièrement la collaboration de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et celle de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

Nous pouvons souligner le travail remarquable du Service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec, notre partenaire majeur, qui offre une collaboration exceptionnelle à l'organisation et à la réalisation des activités pour les jeunes de 6 ans et plus.

L'organisme Voyage de rêve poursuit également sa collaboration pour l'année 2015, de même, la compagnie Ariva continue de nous approvisionner en papeterie. L'entreprise de transport Nationex s'ajoute à nos commanditaires de papeterie.

4. Les collaborateurs de la revue L'ÉCLAIREUR

La revue annuelle L'ÉCLAIREUR doit son succès à tous les parents et à la dizaine d'organismes qui collaborent à l'écriture. Nous continuerons à faire les appels d'articles, les relances et les suivis nécessaires pour obtenir toutes ces belles collaborations.

5. Référencement et réseau de distribution et d'information

Dans le réseau de la santé, nous avons un mécanisme de suivi auprès des intervenants clés des centres de réadaptation du Québec et du CHU Sainte-Justine. Ils sont les piliers du réseau de référencement.

Notre réseau de distribution de l'information compte également le milieu scolaire (l'école Jacques-Ouellette à Longueuil, l'école Saint-Enfant-Jésus à Montréal, l'école Saint-Louis à Terrebonne et la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à Québec).

À ces deux réseaux pour la distribution de la revue L'ÉCLAIREUR, s'ajoutent les services d'ophtalmologie des hôpitaux du Québec et les cliniques privées d'ophtalmologistes de même que plusieurs autres organismes du milieu de la déficience visuelle.